

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Nos seniors méritent mieux : rétablissons une offre de restauration aux Campanules

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Considérant :

- que la résidence les Campanules accueille de nombreuses personnes âgées pour lesquelles la présence d'un service de restauration constitue un élément essentiel de confort, d'autonomie et de lien social ;
- que plusieurs résidents ont fait part de préoccupations relatives à l'évolution récente de l'offre de restauration proposée au sein de l'établissement ;
- que la diversité des menus et la qualité de certains repas sont perçues comme étant en recul par rapport aux prestations offertes par le passé ;
- que les repas ne sont plus élaborés sur place, malgré des installations de cuisine professionnelles neuves ;
- les résidents attachent une importance particulière à la préparation de repas de qualité, adaptés à leurs besoins et à leurs attentes ;
- que la qualité des services offerts au sein des logements destinés aux seniors participe directement au bien-être, à l'autonomie et à la dignité des personnes qui y résident.
- que la fermeture du restaurant le samedi semble peu adaptée aux habitudes de vie de nombreux résidents, lesquels reçoivent fréquemment la visite de leurs proches durant le week-end ;
- que le maintien d'une offre de restauration accessible lors des périodes de forte fréquentation familiale contribue à préserver la convivialité et la qualité de vie au sein de la résidence ;
- que le personnel de service bénéficie de l'estime de nombreux résidents, notamment en raison de sa connaissance des habitudes, des besoins particuliers et des contraintes alimentaires des personnes fréquentant l'établissement ;
- que les résidents souhaiteraient être entendus et associés, dans une mesure appropriée, aux réflexions portant sur l'organisation et l'évolution des prestations qui leur sont destinées ;
- que la fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FPLAI) aurait refusé des candidatures de restaurateurs en vue d'une reprise de la brasserie ;
- que cette réduction progressive de l'offre risque d'enclencher une dynamique défavorable susceptible de conduire à terme à la fermeture définitive du restaurant ;
- que de nombreux résidents, non motorisés, rencontrent des difficultés à se rendre dans d'autres restaurants ou commerces alimentaires en raison d'une offre en transports publics insuffisante ;
- que les différentes structures sur le site semblent évoluer en vase clos et n'envisagent pas de mutualiser l'offre en matière de restauration.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- à entreprendre des démarches auprès de la FPLAI afin d'obtenir des clarifications sur l'évolution de l'offre de restauration au sein de la résidence Les Campanules et sur ses perspectives d'avenir ;
- à intervenir auprès des instances concernées afin de promouvoir le maintien et le développement d'une offre de restauration de qualité, accessible et adaptée aux besoins des résidents ;
- à examiner, avec la FPLAI et les acteurs présents sur le site, les possibilités de mutualisation des moyens en vue d'un renforcement des prestations de restauration au bénéfice des résidents ;

- à étudier, en cas d'absence de solution pérenne permettant de maintenir l'exploitation du restaurant, la possibilité d'un soutien communal à un projet porté par une structure d'insertion professionnelle (type Nénuphar), une association ou toute autre organisation à vocation sociale souhaitant reprendre l'exploitation du restaurant ;
- à informer le Conseil municipal des démarches entreprises et des résultats obtenus.

Le 16.09.2026

Pour le groupe UDC : Daniel Noël, Howard Nobs,
Stéphanie Rossi, Hélène Piguet-Martenet

Conseillers municipaux